

Les entreprises de Profession libérale, un secteur économique spécifique de proximité

L'Observatoire national des entreprises de profession libérale (ONE-PL) analyse les caractéristiques socio-économiques de ces professionnels chef d'entreprises.

En 2006, l'INSEE consacrait un dossier⁽¹⁾ aux activités libérales, dont le dynamisme et la contribution se distinguaient parmi les activités non salariées. La même année, ONE-PL, en collaboration avec la Conférence des ARAPL, lançait la première enquête dont les résultats, disponibles en ligne sur www.unapl.fr, montraient un changement dans les exercices à l'intérieur des entreprises de profession libérale.

En 2008, ONE-PL, l'UNAPL, la Conférence des ARAPL et Synælis, lance une enquête en ligne et en continue, dans le but d'expertiser, en temps réel, les entreprises de profession libérale.

Ce secteur socio-économique, qui compte en 2007 plus de 641 000 entreprises et plus de 64 500 créations, est toujours en progression et en mutation. À côté d'un recrutement « traditionnel », résultant d'une formation initiale orientée vers l'exercice libéral, le secteur peut compter sur les gisements des salariés qui, après une expérience, voire une carrière, créent leurs activités libérales ou parce que le marché du travail ne correspond pas à leurs aspirations. Les professionnels se féminisent, rajeunissent, innovent de nouveaux services, trouvent de nouveaux clients. Reste pourtant la forte proximité du service libéral avec pour corollaire une imbrication étroite de la vie professionnelle et de la vie familiale, que le chef d'entreprise doit optimiser dans ses choix entrepreneuriaux.

Des frontières sectorielles en évolution constante

Dans le secteur des professions libérales, on distingue la famille de la santé, du juridique, de la technique et du cadre de vie. Le fait le plus remarquable de ces dernières années a été la croissance du secteur du conseil, qui en raison des stratégies d'exter-

nalisation des entreprises, a recruté parmi les cadres, et continue de recruter les seniors. Ce mouvement de fond a d'abord été orienté, vers le secteur des technologies de l'information et de la communication, puis a été dopé par les lois en faveur de la création d'entreprise (2003-2005).

Il en est résulté un rajeunissement des entreprises des professions techniques et cadre de vie, dont la part a progressé significativement. Si on peut se réjouir de cette vitalité, on gardera à l'esprit la sensibilité à la conjoncture d'une grande partie de ces entités, qui offrent des services non réglementés.

Une clientèle différenciée

Plusieurs études sur la féminisation de l'entrepreneuriat constatait l'appétence des femmes pour le secteur tertiaire, notamment les services aux particuliers (51 % des femmes), l'éducation, la santé et le social (59 % des femmes), or ce sont des marchés moins porteurs en terme de chiffre d'affaires que les marchés des entreprises, où elles ne sont que 30 %. Dans les activités libérales une telle différenciation est à

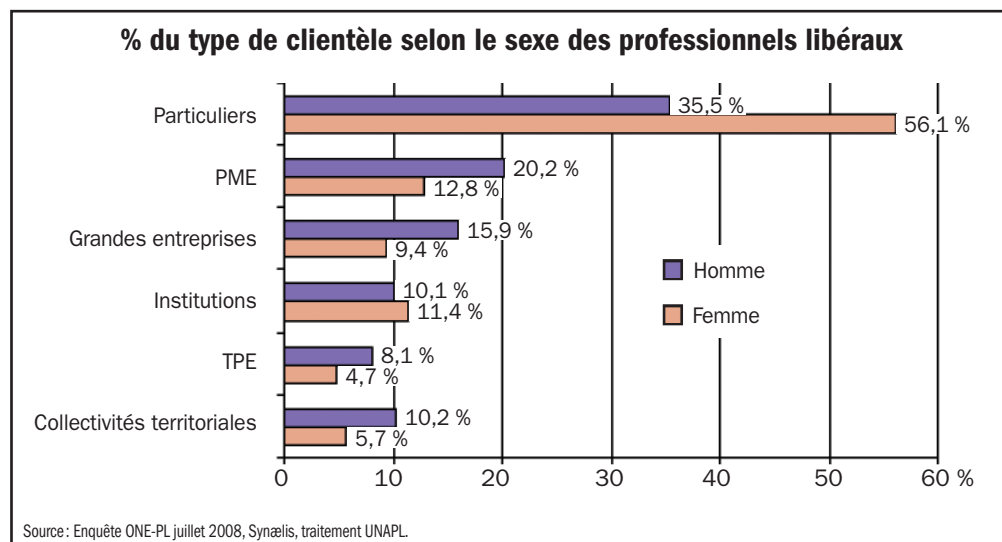
En 2008, ONE-PL, l'UNAPL, la Conférence des ARAPL et Synælis, lance une enquête en ligne et en continue, dans le but d'expertiser, en temps réel, les entreprises de profession libérale.

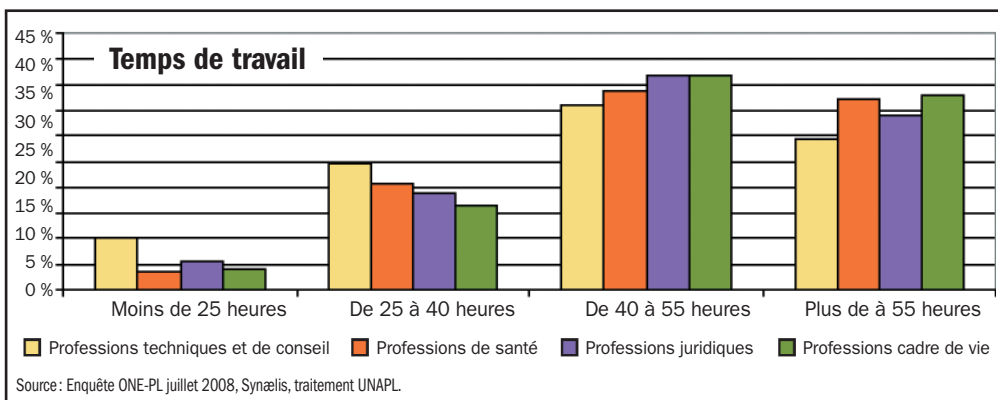
l'œuvre: les femmes disposeraient de ressources clientèles moins tournées vers les entreprises, que leurs homologues masculins.

Par nature, les clientèles libérales recrutent parmi les particuliers, pour autant, l'activité masculine s'équilibre par des clientèles de PME, de grandes entreprises, d'institutions et des collectivités territoriales, alors que la clientèle des particuliers reste très majoritaire dans les réponses des femmes (56,1 %).

Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène, d'une part quantitativement, la féminisation, qui touche les professions de santé et juridiques, a été légèrement contrebalancé par l'afflux des créateurs d'entreprises libérales dans les domaines des activités techniques et cadres de vie. Les porteurs de projet, qui étaient d'anciens salariés de PME et grandes entreprises, débutaient avec un relationnel professionnel établi, un carnet d'adresses d'entreprises potentiellement clientes. Il s'agissait plus d'ex-cadres masculins que féminins.

D'autre part, en termes plus qualitatifs, on peut supposer que, dans leur parcours du salariat à la profession libérale, les contraintes du marché du





travail auxquelles les femmes doivent faire face, ne leur permettent pas de construire une trajectoire et un capital relationnel et de compétences adaptés à l'offre de services vers les clients les plus rentables⁽²⁾.

Des temps de travail toujours élevés, différenciés selon le sexe...

En 2006, lors de la dernière enquête de ONE-PL, 68 % des professions libérales travaillaient plus de 41 heures. Deux ans plus tard, un nombre accru de professionnels (71 %) travaille plus de 41 heures.

On constatait aussi que les exercices masculins se portaient en majorité vers les tranches horaires les plus importantes, alors que les exercices féminins exprimaient des temps de travail plus modérés. En 2008, les réponses montrent une évolution vers une activité féminine plus longue : elles sont 26 % à travailler plus de 55 heures, contre 20 % en 2006. La part des femmes qui travaillent entre 41 et 55 heures a également augmenté de près de 10 %, passant de 33 % à 42 %.

... la profession...

Le temps de travail dépend aussi de la profession : dans les tranches hautes, les professions techniques et de conseil sont moins de 30 % à travailler plus de 55 heures, alors que la part des professions de santé atteint 37 %. *A contrario*, les tranches de moins de 40 heures relèvent plus de ces professions du conseil, que des professions de santé.

... l'environnement

La ruralité d'un exercice allonge le temps de travail. 20 % des chefs d'entreprises y sont confrontés. On trouvera comparativement une proportion plus forte d'entreprises émargeant à plus de 55 heures, soit 22 %, que d'entreprises de moins de 25 heures (13 %). C'est dans cet environnement que le différentiel entre les extrêmes de la fourchette est le plus significatif, soit 8 %.

Le milieu urbain, qui concentre environ 60 % des entreprises interrogées, comptabilise une part d'entreprises moins forte dans les tranches d'horaires élevées. L'écart de proportion entre les entreprises qui déclarent avoir un temps de travail de moins de 25 heures et celles qui ont une durée hebdomadaire de plus de 55 heures n'est que de 4,3 %.

Des implantations résultant d'un dialogue entre cycle de vie et carrière professionnelle

Dans leur ensemble, les professions libérales choisissent une implantation en milieu urbain (60 % des suffrages), ou dans un environnement rural (20 %),

en délaissant les centres commerciaux et les zones industrielles. Classiquement, les professions de services aux entreprises préfèrent la proximité de leur clientèle dans les centres urbains, alors que les professions de santé attirées par la densité des villes, sont également assez nombreuses dans l'espace rural et péri-urbain.

Le choix du lieu d'implantation d'une entreprise libérale paraît également corrélé à la situation personnelle du professionnel en fonction de son âge. Si le milieu urbain attire toutes les générations, on peut néanmoins remarquer une répartition selon laquelle les jeunes professions libérales (moins de 30 ans) s'installeraient également dans un milieu rural, péri urbain, et ne dédaigneraient ni les zones industrielles, ni les centres commerciaux. Car les générations suivantes (41 ans à 55 ans) marqueraient en seconde position, leur préférence pour le milieu péri-urbain. Enfin, les professionnels les plus âgés se retrouveraient dans une proportion assez importante, dans les espaces plus urbanisés.

À la lecture de ces premiers résultats, nous observons que le secteur des Très Petites Entreprises (TPE) de professions libérales, souvent ignoré des diverses données économiques, voire des politiques, a la capacité d'accueillir les créateurs d'entreprises, jeunes et seniors, et d'être toujours présent sur l'ensemble du territoire même si, encore une fois, ce secteur ne soit que très rarement consulté pour l'aménagement du territoire.

Olivier Aynaud et Élise Nguyen

1. Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor, Magali BEFFY, in France portrait social, édition 2006, INSEE.

2. cf. Féminisation : quels constats, quelles évolutions, quelles représentations ? in Entreprise libérale, n°54.

